



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 26/05/2016

| Référence  |
|------------|
| 2016_05_13 |

| Objet de la délibération   |
|--|
| Volet agriculture/forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest :<br>avenant n°1 au marché BLEZAT consulting |

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 42                | 26       | 31                        |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 18/05/2016             |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 18/05/2016       |

| Vote  |
|---|
| <b>A l'unanimité</b><br>Pour : 31<br>Contre : 0<br>Abstention : 0 |

L'an 2016 et le 26 Mai à 15 heures, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Plabennec sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

**Présents :** M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, FORTIN Laurence, GODEBERT Viviane, GUILLORE Alexandra, QUIGUER Tifenn SOUDON Chantal représentée par PHILIPPE Georges suppléant, MM : CALVEZ Christian, FAYRET Thierry représenté par CHALINE Nathalie suppléante, GIBERGUES Bernard, GOURVIL Armel, GUEGANTON Loïc, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, LORCY Armel, représenté par LE GALL André suppléant, MOAL Gurvan, MOUNIER Gilles, PLUCINSKI Michel, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mmes : BONNARD LE FLOCH Frédérique à Mme BELLEC Claude, MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, MM : CAP Dominique à M. GOURVIL Armel, RAMONE Louis à M. LARS Roger, RIOUAL Bernard à M. CUILLANDRE François

**Excusé(s) :** Mmes : BALCON Claudie, BRUBAN Claudine, SOUDON Chantal, MM : FAYRET Thierry, GOULAOUIC Pascal, KERMAREC Charles, LE GAC Didier, LORCY Armel, MASSON Alain, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, OGOR Pierre, PELLICANO Fortuné, PICHON Ronan

**Assistaient en outre à la réunion :**

Invité(s) : Mmes DUMAS Catherine, GUEGUEN Marine, MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, BUREL Erwan, AUBRY Fabien

**A été nommé(e) secrétaire :** LECLERC Patrick

**Objet de la délibération :**

Volet agriculture/forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest :  
avenant n°1 au marché BLEZAT consulting

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest a conclu un marché de services en procédure adaptée avec la société BLEZAT consulting ayant pour objet la réalisation du volet agriculture/forêt pour la révision du SCoT du Pays de Brest.

Il a été notifié le 15 juin 2015 avec comme délai d'exécution le 15 août 2016. Le montant initial du marché est de :

- Taux TVA : 20 %
- Montant HT : 30 350, 00 €
- Montant TTC : 36 420, 00 €

Une prolongation du délai d'exécution du marché s'avère nécessaire.

Il est proposé de passer un avenant n°1 au marché précité afin de prendre en compte :

- la prolongation du marché pour une durée de 4 mois supplémentaires soit jusqu'au 15 décembre 2016,
- cet avenant n'implique aucune incidence financière sur le marché.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Président à signer l'avenant à intervenir avec le titulaire

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, les membres du Comité syndical approuvent les dispositions qui précèdent et autorisent le Président à signer l'avenant à intervenir avec le titulaire

Pour extrait conforme,

A Brest, le 26 mai 2016



François Cuillandre